

Communiqué de presse, 18 mars 2024

RENDEZ-VOUS 2024 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ÉCO-RESPONSABLES :

DES ACTEURS ENGAGÉS DANS UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE POUR LA DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE

Ce jeudi 14 mars avait lieu le Rendez-Vous EVE 2024 à l'Institut Pasteur à Paris, questionnant la problématique *“Comment valoriser la coopération entre les acteurs du transport et de la logistique dans une dimension territoriale ?”*. Comme chaque année depuis 5 ans, les professionnels de la filière se retrouvent lors de cet événement incontournable, organisé par le programme EVE – Engagements Volontaires pour l'Environnement, un programme financé dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Lors de cette matinée, les échanges et témoignages ont permis l'illustration des efforts entrepris pour atteindre les objectifs collectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), définis par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la planification écologique.

Cette nouvelle édition a également été marquée par la remise des trophées EVE qui ont récompensé 13 entreprises engagées dans le programme pour leurs actions en faveur de l'environnement.

Depuis 6 ans, le programme EVE permet aux entreprises de la filière d'approfondir leur approche, objectifs et plans d'action pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.

Chiffres clés du programme EVE (2018-2023)



Une matinée sur le thème de la coopération entre acteurs, associés pour atteindre les objectifs de décarbonation

Cette année, le choix de la thématique s'est porté sur la collaboration entre professionnels. Décarboner le secteur des transports, conformément aux objectifs nationaux de la SNBC requiert l'engagement de tout l'écosystème. Chaque entreprise a individuellement un rôle à jouer et, lorsque les efforts sont mutualisés, lorsque les entreprises travaillent ensemble, les possibilités et les résultats sont décuplés. L'un des enjeux actuels est d'aider les entreprises à se rencontrer, à instaurer un climat de confiance, à collaborer en mettant en commun leurs ressources et expertises.

« Notre thème pour cette 5^{ème} session du rendez-vous EVE : La Coopération entre acteurs dans une dimension territoriale est un élément clef de la politique de l'ADEME. Ainsi, notre Président Sylvain Waserman a lancé au

dernier congrès des Maires de France, le réseau **Élu pour agir** afin de penser la transition écologique à échelle locale. Nous pensons que la transition écologique se joue avant tout dans les territoires avec les élus, les acteurs économiques et les citoyens », a déclaré **Maeva Tholance, Cheffe de Service Transports et Mobilité au sein de l'ADEME**.

Aussi, au regard de l'importance majeure des enjeux territoriaux, certaines entreprises ont un réel intérêt à capitaliser sur une coopération entre acteurs proches géographiquement. L'esprit collaboratif favorise la mise en commun des ressources de chacun pour mener à bien des projets, le plus durablement possible.

« Il y a un secteur qui doit être mieux travaillé, celui des données de mobilité. Notre responsabilité est de pouvoir mieux capter la donnée et de mieux la valoriser de sorte qu'elle soit au service d'une meilleure organisation de la logistique », a indiqué **Jean-Marc Zulesi, Député des Bouches-du-Rhône et Président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire**. « Nous avons dans les territoires des Comités de partenaires, qui rassemblent la société civile et les associations locales aux enjeux de mobilité sur leur territoire, je trouverais cela intéressant de pouvoir y intégrer un volet sur la logistique », a-t-il précisé avant d'ajouter « Nous ne pourrions pas assurer la transition écologique et énergétique de la mobilité sans vous ».

Les entreprises lauréates, engagées dans le programme EVE, ont répondu à la problématique de la matinée, à travers des moments d'échange (Expériences croisées)

Cette 5^{ème} édition du Rendez-Vous EVE a récompensé 13 entreprises pour leurs performances énergétiques, leur progression dans la réduction d'émission de CO₂, la longévité dans le dispositif Objectif CO₂ et la collaboration entre acteurs. Chaque lauréat a pris part à un moment d'échange afin de répondre, à travers son expérience d'entreprise engagée, à une problématique donnée :

Comment coopérer entre acteurs pour réduire son impact environnemental ?

Mettre en place des partenariats entre entreprises d'une même chaîne de valeur permet de mutualiser les efforts, partager ses connaissances, ses énergies et équipements autour d'un objectif commun.

L'entreprise Transports Junet SAS a initié un **travail de sensibilisation** auprès des chargeurs pour faire accepter le surcoût de l'utilisation du carburant alternatif XTL (produit à partir d'huiles alimentaires usagées ou graisses animales) par rapport au gasoil. De même, FM Logistic a partagé sa vision essentielle du partenariat avec tous les acteurs de la chaîne de valeur et échange régulièrement avec ses clients pour les engager dans la décarbonation des transports.

Investi dans **l'économie circulaire**, le producteur de barquette alimentaire Sirap France envisage quant à lui un partenariat avec un recycleur afin de créer une filière de récupération du polystyrène expansé utilisé dans les processus de fabrication, afin de réduire davantage son impact environnemental

Le transporteur de voyageurs Transdev Bassin Annécien a remplacé une grande partie de ses véhicules thermiques par des véhicules électriques, créant un **avantage concurrentiel** ayant permis à l'entreprise de remporter un appel d'offre pour l'exploitation de lignes interurbaines.

Enfin, la collaboration des acteurs au profit de **l'innovation** a été mise à l'honneur à travers la démarche commune de cinq entreprises engagées en faveur de la décarbonation des centres-villes : Les Triporteurs Français, DB Schenker, STEF, K-Ryole et FlexiModal. Une mutualisation des expertises autour d'un objectif commun, celui d'assurer la livraison du dernier kilomètre dans l'hyper centre de Rennes, grâce à la cyclo logistique.

Comment l'engagement dans le programme EVE a-t-il favorisé la coopération entre acteurs en région ?

Les transporteurs Ratureau SAS et Transports Salva ont salué la pertinence de la Plateforme d'échanges de données environnementales transport (PFE-DET), mise à disposition par le programme EVE pour tous les acteurs de la filière (engagés ou non dans le programme) et qui leur permet d'établir des connexions entre

professionnels. En effet, cette plateforme centralise toutes les données de transport des entreprises et permet **le partage de ces données** entre les transporteurs de marchandises et leurs clients donneurs d'ordre. Outre les indicateurs de performances, la plateforme favorise la visibilité, les échanges et *in fine*, la coopération entre les entreprises.

Les donneurs d'ordre peuvent être à l'initiative d'une **collaboration entre acteurs engagés dans le programme EVE**, à l'instar de Leroy Merlin qui a souligné attacher une grande importance à travailler quasi exclusivement (93%) avec des transporteurs engagés dans le dispositif Objectif CO2. Le commissionnaire de transport Tred Chariot est quant à lui revenu sur la volonté du groupement auquel appartient l'entreprise de faire évoluer les pratiques de ses adhérents via leur engagement dans le programme EVE afin de favoriser la mutualisation des efforts et l'optimisation collective des activités du groupement dans la décarbonation.

Comment impliquer ses collaborateurs et mobiliser son écosystème local pour réduire son impact environnemental ?

Deux transporteurs s'accordent à dire que pour réduire son impact environnemental, il est important d'agir sur l'essence même du transport : les conducteurs et les véhicules.

Pour ce faire, les transporteurs de voyageurs Transports Maury et Verbus Autocars ont mis l'accent sur la formation de leurs conducteurs à **l'éco-conduite**, engageant chacun des collaborateurs dans la réduction des émissions de GES.

La société Autocars R. Barrière a souhaité investir dans le renouvellement de sa flotte de véhicules pour qu'elle garantisse la norme Euro 6, conformément au **cahier des charges des collectivités**.

L'entreprise DEFA a quant à elle misé sur le développement des **carburants alternatifs** en participant activement à un projet de création d'un méthaniseur, aux côtés d'agriculteurs, rappelant l'importance de mobiliser les acteurs locaux au sein de son territoire.

Trophées EVE 2023 : 13 entreprises distinguées pour leurs actions en faveur de la transition énergétique

La meilleure performance environnementale

Auvergne-Rhône-Alpes

Transports Junet SAS (cat. transport de marchandise, entreprise <50 salariés)

Occitanie

Transports Maury (cat. transport de voyageur, entreprise <50 salariés)

Verbus Autocars (cat. transport de voyageur, entreprise >50 salariés)

DEFA (cat. transport routier de marchandise grossiste)

Transports Salva (cat. autres modes de transport routier de marchandise)

Hauts-de-France

Leroy Merlin (cat. chargeur)

La meilleure progression

Grand-Est

FM Logistic (cat. transport de marchandise)

Auvergne-Rhône-Alpes

Transdev Bassin Annécien (cat. transport de voyageur)

Pays de la Loire

Tred Chariot (cat. commissionnaire de transport)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sirap France (cat. chargeur)

Prix de la longévité dans le dispositif

Objectif CO2

Pays de la Loire

Rautureau SAS (cat. transport de marchandise)

Occitanie

Autocars R. Barrière (cat. transport de voyageur)

Meilleure coopération entre acteurs

Pays de la Loire

Association des entreprises :

Les Triporteurs Français, DB Schenker, STEF, K-Ryole et FlexiModal

Les professionnels du transport et de la logistique ont démontré, cette année encore, leur engagement envers l'environnement en s'investissant dans des initiatives concrètes visant à décarboner durablement leur filière. Les représentants du programme EVE se félicitent des résultats obtenus et projettent des performances à la hauteur des nouveaux objectifs de cette année 2024.

Pour en savoir plus sur le Rendez-Vous EVE 2024 du Transport et de la Logistique éco-responsables :

www.eve-transport-logistique.fr/rendez-vous-eve-2024

Vous y trouverez les entreprises lauréates et le replay de l'événement.

À propos du programme EVE :

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère en charge de l'énergie. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. www.eve-transport-logistique.fr

